

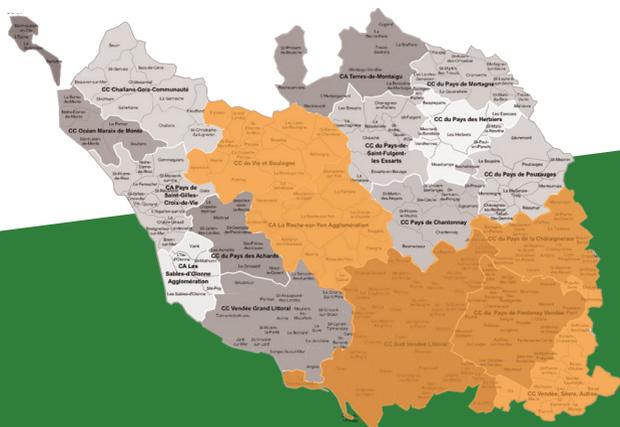
MODALITÉS D'INTERVENTIONS

- Intervention au domicile
- Intervention sur site
- Accompagnements extérieurs
- Actions collectives



SECTEUR D'INTERVENTION

Nous intervenons dans le secteur Centre et Sud Vendée de l'action sociale.



L'ÉQUIPE



Équipe SAMSAH TSA Le Poiré-sur-Vie

- Accompagnants éducatif et social
- Aide-soignant
- Infirmiers
- Neuropsychologue
- Éducateurs spécialisés
- Chef de service
- Directeur

- Imprimé : Intermedia

SAMSAH TSA

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES
HANDICAPÉS

TROUBLES DU SPECTRE
AUTISTIQUE



- Ne pas jeter sur la voie publique - crédits photos Freepik- Adapei-Aria

NOUS CONTACTER

📍 6 Impasse St Josph
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

✉ samsah.lepoire@adapei-aria.com

☎ **Permanences téléphoniques :**
du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h
06.20.89.0761

🌐 www.adapei-aria.com

POUR QUI ?

Adultes avec diagnostic de troubles du Spectre Autistique

Âgés de 20 à 60 ans

Notification SAMSAH de la MDPH

Domiciliés Centre ou Sud Vendée du Secteur de l'Action Sociale

PLATEAU TECHNIQUE

Le SAMSAH TSA dispose du plateau technique disponible au FAM Le Village et d'outils adaptés à l'accompagnement des personnes autistes:

- Salle Snoezelen
- Salle d'apprentissage soin (dentaire, médical)
- Salle d'apprentissage en réalité virtuelle (Cube-VR)
- Outils de communication
- Outils de structuration

NOS MISSIONS ET ACCOMPAGNEMENT

Contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes avec TSA, par un accompagnement adapté favorisant :

- L'autonomie quotidienne
- Le maintien ou la restauration des liens familiaux et sociaux
- L'insertion dans le milieu professionnel
- La prévention et la promotion de la santé



Analyser la situation globale de la personne et réaliser des bilans neuropsychologiques pour définir ses potentiels et ses besoins.



Élaborer un projet personnalisé avec la personne et les différents acteurs : proches aidants, service de soins, services de droit commun, intervenants à domicile, pour répondre aux besoins identifiés.



Développer et maintenir l'autonomie dans les différents domaines de la vie et du droit commun (apprentissages aux actes courants; outils de communication, de structuration,...)



Faciliter l'accès aux soins, accompagner la personne dans sa globalité et suivre son état de santé.